

Mars 2018

NOUVELLES DU BASSIN D'ARCACHON, SON BASSIN VERSANT ET DE L'ÉCOLOGIE EN GÉNÉRAL

VOTRE WEEK-END DE PÂQUES

Gujan-Mestras Environnement
EXPOSE

"Au coeur de la Nature"

Les Huîtres du Bassin et dans le monde
Biodiversité végétale
Les ruchers d'Aquitaine
Les bestioles à six pattes

Artistes peintre, sculpteur
photographes...

Du 29 Mars au 1er Avril inclus
Maison des Arts

De 9h à 12h et
de 14h30 à 19h

Programme sur www.ville-gujanmestras.fr



Renseignements Service Culturel 05.57.52.54.31
gujan-mestrasenvironnement33@orange.fr

Entrée
Libre



EXPO "AU COEUR DE LA NATURE"

Du 29 mars au 1er avril. Organisation Gujan-Mestras Environnement.



FESTIVAL "TERRITOIRES

SAUVAGES"

Du 30 mars au 2 avril. Organisation Parc Naturel régional des Landes de Gascogne. Expos, balades contées, films... Tous les détails du programme sont [ICI](#). Inscriptions obligatoires, places limitées.

NOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Réunion mensuelle :

Elle aura lieu **vendredi 6 avril** à 20.30 h à la Maison du Port (quartier ostréicole d'Andernos). Au programme : les actualités et vos questions.

NATURE PROPRE
NETTOYAGE DES ESPACES NATURELS
Samedi 7 avril 2018
9h : Rdv - Maison du port ostréicole
12h : Apéritif offert aux participants

Avec la participation de: ANCA d'Andernos - AMIS DU JITTCA - EETEV ENVIRONNEMENT
EETEV Plus dédié à Sauvage - Coordination Environnement de Bassin d'Arcachon
EDUCITEVIENS de Bassin d'Arcachon - SAUVAGEARDE des Guitrances-St Béne

Boiss. service Environnement au 06.51.16.1157 www.andernoslanes.fr

ANDEROS
UNE VILLE

Cours d'eaux propres 2018 :

Au printemps, on va à la "pêche aux déchets" dans les ruisseaux du Nord Bassin, avec des groupes de jeunes encadrés par Surf Insertion. Une bonne action pour l'environnement, une manière de découvrir la nature autrement, et on ne revient jamais bredouille ! Les prochaines dates sont :

- **mardi 10 avril de 9 h à 16 h** (vacances zone C)
- **vendredi 20 avril de 10 à 16 h** (vacances zone A)
- **jeudi 26 avril de 10 à 16 h** (vacances zone A)

avec pause pique-nique sorti du sac. Équipement recommandé : bottes ou cuissardes + gants de ménage ou de jardin. Nous comptons sur vous.

Pour connaître le lieu exact de rendez-vous, appelez-nous au **07 69 40 57 40**

ARGUIN ET LE PARC NATUREL MARIN

Le Conseil de gestion s'est réuni mercredi 21 mars à Andernos, avec un ordre du jour très chargé. Pour l'essentiel, la séance (qui a duré 4 heures) a été consacrée à l'examen des arrêtés préfectoraux précisant l'application du décret ministériel du 10 mai 2017 concernant le Banc d'Arguin. Pour nous, la priorité est évidemment sa préservation, conformément à son statut de Réserve Naturelle Nationale. Une préservation sévèrement mise à mal par sa surfréquentation.



"Le Banc d'Arguin réserve d'hommes" (photo Yannick Benaben)

Cette Réserve Naturelle Nationale, **"classée en 1972 et occupant une surface de 4 360 ha, protège l'ensemble du banc de sable visible au large de l'entrée du bassin d'Arcachon qui sert de zone de nidification, d'hivernage et de halte migratoire pour de nombreuses espèces d'oiseaux, dont en particulier la Sterne caugek"**. (Wikipédia)

Jacques Storelli, notre représentant au Conseil de gestion du PNM via la CEBA (Coordination Environnement du Bassin d'Arcachon) et membre du Bureau, avait demandé le report de cette question éminemment sensible, car jugée immature et méritant mieux qu'un avis simple. (non contraignant). Mais il n'a pas été suivi. Faut-il y voir une volonté de voir ces arrêtés validés au plus vite à l'approche de la saison touristique ?

Les textes furent donc épuchés, les nombreuses réserves et de recommandations proposées par l'équipe du PNM longuement et âprement discutées, laissant apparaître des contradictions, voire des impossibilités de fixer des règles pour un territoire mouvant par définition (sable + marées), laissant craindre que leur application n'envenime les conflits d'usage que le PNM est sensé apaiser. Les votes qui ont suivi en furent la parfaite illustration. La CEBA a refusé de participer aux votes et envisage de faire remonter le dossier à l'Agence Française de la Biodiversité.

Finalement, le temps a manqué pour examiner d'autres points importants, comme le projet de plan d'actions pour 2018.

ALERTE ROUGE SUR LA CÔTE EST DU BASSIN

Il n'y a pas si longtemps, à marée basse, le Bassin ressemblait encore à une prairie. Et c'était bien une prairie : un herbier de zostères - le plus vaste d'Europe. Les zostères naines recouvraient un substrat sablo-vaseux compact, le maintenaient et abritaient une biodiversité extrêmement riche. Poissons, seiches y pouvaient leurs oeufs, c'était la pouponnière du Bassin.



"Mais que se passe t-il ?" - "Pourquoi y a t-il cette vase ?" - "C'est quoi cette pourriture sur les plages ?"... Ces questions nous sont fréquemment posées par des personnes, adhérentes ou non, qui ne comprennent pas. Voici quelques images de l'estran qu'elles nous adressent : devant les Quinconces où on se baignait naguère, devant Taussat et Arès aussi, partout sur cette côte où, autrefois, crabes, crevettes, alevins arrivaient avec la marée, où on pêchait bigorneaux, coques, palourdes, claques, crevettes, anguilles... Avec un peu de chance on voyait des étoiles de mer ou des hippocampes. L'eau était de si bonne qualité que le poisson abondait et qu'il y avait encore des parcs à huîtres.



Que s'est-il donc passé ? Où sont les herbiers de zostères ? Pourquoi les plages sont-elles couvertes de vases, d'algues vertes, de nouvelles herbes piquantes ?

Depuis une quinzaine d'années, on constate que les dégradations s'accroissent. Les scientifiques qui se penchent sur la question le confirment et font ressortir que :

- **les dés herbants**, en particulier le métalochlore, utilisés par l'agriculture intensive, apportés par les ruisseaux et la Leyre dans le Bassin,
- **les antifoulings**, peintures contenant des biocides, utilisés pour protéger les coques de bateau,
- **le réchauffement climatique** accélère le processus,

sont responsables de la destruction des herbiers.

Conséquences de la disparition des zostères : Elles sont nombreuses et variées.

- Le substrat sablo-vaseux n'étant plus maintenu par les racines (rhizomes) des herbiers, marées et tempêtes séparent les composants vase et sable. Le sable, plus lourd, se dépose, tandis que la vase est mise en suspension dans l'eau. Transportée au gré des marées, cette matière se déplace, se dépose dans les trous, esteys, chenaux et s'accumule dans les ports. On assiste à un nivellement des fonds du Bassin. Savez vous qu'autrefois, à marée basse, on pouvait marcher sur les herbiers (avec des patins), dans les esteys, se baigner dans le Trou de Jeannette, à 500 m du rivage face au camping de Fontaine Vieille ? Plus de Trou de Jeanette, plus d'esteys, morne plaine....

- Avec la disparition des zostères, c'est la vie qui disparaît. Adieu crevettes, alevins, coquillages... Quant aux grandes zostères, toujours immergée donc plutôt vers les passes, la raréfaction des crabes provoque la prolifération des moules sur les grandes zostères, herbiers toujours immergés. Plus de seiches dans le Bassin ? normal : l'endroit où elles venaient pondre a disparu.
- Prenant la place des zostères naines, une autre plante prolifère, la spartine anglaise, une hybride fort appréciée en Hollande pour sa capacité à poldériser. Devant Arès, Taussat, Lanton, Claouey..., ce sont des dizaines d'hectares de spartine anglaise qu'il faut éradiquer si on veut conserver des plages et continuer à voir l'eau.



Quelles solutions à l'envasement et à la prolifération des spartines ? : Mises en oeuvre par le SIBA (Syndicat Intercommunal du Bassin d'Arcachon = 10 communes et leurs élus), les opérations de dragage des vases fluides (malheur à qui s'y aventure !) se multiplient dans les chenaux et les ports à l'aide de pelleteuses. À ces travaux s'ajoute l'arrachage des spartines et leur enfouissement par un engin muni de griffes. L'ennui c'est que les techniques retenues pour remédier aux deux problèmes remettent des vases en suspension. Ces matières en suspension se redéposent sur les herbiers, dans les chenaux, les esteys, et il faudra bientôt recommencer - c'est sans fin.

En 2017, année particulièrement sèche, les apports en eau douce chargée de pesticides de la Leyre et des ruisseaux côtiers ont été moindres. Les eaux du Bassin ont été peu agitées, donc moins turbides. Aussi, nous avons constaté une belle repousse des zostères, mais l'arrachage mécanique des spartines cet hiver a tout détruit.

De plus, pour une croissance pérenne, les zostères ont besoin de lumière. Cela s'appelle la **photosynthèse** : *processus par lequel les plantes vertes synthétisent des matières organiques grâce à l'énergie lumineuse, en absorbant le gaz carbonique de l'air et en rejetant l'oxygène.*

Or, la lumière ne peut traverser les eaux chargées de vase. Tant que les dragages et autres travaux sur le Bassin remettront les vases en suspension, les herbiers ne repousseront pas.

L'ennemi n° 1 du Bassin et de son écosystème, c'est assurément la turbidité de l'eau.

ADHÉSION

Tous les abonnés à notre newsletter mensuelle ne sont pas adhérents. S'ils apprécient notre action, nous les invitons à soutenir l'association par leur adhésion.

	<p>Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon 23 avenue Centrale 33510 ANDERNOS LES BAINS</p>	<p>Adhérent CEBA Adhérent</p> 	<p>BULLETIN D'ADHESION 2018</p>
---	---	---	--

Mes coordonnées

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
Code postal.....Ville.....
Téléphone.....Email.....

La cotisation de 12 euros ouvre droit à la participation active (votes) à l'assemblée générale de l'association et à l'avantage fiscal prévu à l'article 200 du CGI pour les particuliers et à l'article 239 bis pour les entreprises. Nous acceptons les dons de tout montant par chèque à l'ordre d'Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon. Un reçu fiscal réglementaire vous sera adressé.

Je deviens membre

Actif je verse la somme de 12 euros en espèces par chèque
 Bienfaiteur..... je verse la somme deeuros par chèque

Date.....Signature

NOUVEAU : LA BOUTIQUE

Une autre façon de nous soutenir et de nous faire connaître, la boutique propose T-shirts et sweat shirts en coton bio avec le logo des Écocitoyens. Pour les visualiser et les commander, c'est [ICI](#).



Ecocitoyens
du Bassin d'Arcachon